



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DÉLÉGATION AUX PERSONNES HANDICAPÉES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

TÉLÉTHON édition 2007

DOSSIER DE PRESSE

8 Décembre 2007



DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Téléthon 2007 : le Ministère de la Justice est sur le terrain le 8 décembre

Ministère phare et précurseur dans le traitement du handicap en milieu professionnel, le Ministère de la Justice agit depuis plusieurs années par le biais de sa délégation aux personnes handicapées.

Ainsi, pour la cinquième année consécutive, avec le soutien de Madame Rachida Dati, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, **une manifestation est organisée pour le Téléthon 2007, sur la Place Vendôme à Paris le samedi 8 décembre 2007 entre 10h et 20h.**

Un village est installé devant le ministère au pied de la colonne Vendôme. Plus grand que les années précédentes, il accueille associations et bénévoles dans une structure totale de 375 m².

Des animations exceptionnelles sont mises en place pour cette édition :

- Exhibitions de sauts en trampoline effectuées par des athlètes de l'équipe de France,
- Récitals de musique de chambre par l'orchestre Prélude de Paris,
- Représentation de « *Feu la mère de madame* », pièce de Georges Feydeau,
- Un sculpteur sur ballons réalisera différentes créations pour les enfants.

Celles qui ont fait le succès des éditions précédentes sont également proposées:

- Promenades en Harley Davidson, (groupe de 70 motos environ), y compris pour les personnes handicapées, dans les rues de Paris
- 3 concerts du groupe Batucada Mulekêtu, l'orchestre brésilien aux 100 tambours
- Des parcours test « en aveugle » assurés par l'association des Chiens Guides d'Aveugles d'Île de France et une démonstration d'écriture en braille.
- Des massages gratuits dispensés par les élèves kinésithérapeutes.

Les échassiers du Téléthon en habit de lumière assureront la collecte des dons tout au long de la journée et feront ainsi "grimper l'espoir". Toutes les recettes et tous les dons seront intégralement reversés à l'AFM-Téléthon.

Cette opération illustre parfaitement l'engagement pris par la Délégation pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Le Ministère de la Justice est le premier employeur public à avoir conclu une convention avec le FIPHFP (Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique) **sous la forme d'un plan d'action triennal 2008 – 2010** lancé officiellement le 21 novembre par Madame Rachida Dati et Monsieur André Santini, Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction Publique.

Ce plan mettra notamment l'accent sur la sensibilisation et la formation de l'ensemble des agents pour faire évoluer les pratiques et les mentalités **en rappelant qu'un travailleur handicapé est avant tout un collaborateur et qu'il contribue comme les autres au bon fonctionnement du service.**

Pour rappel, la loi du 10 juillet 1987 fait obligation aux employeurs publics occupant au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent de réserver 6% de ces emplois aux travailleurs handicapés. Si ce taux n'est pas atteint, ils doivent verser au FIPHFP une contribution annuelle proportionnelle à l'écart constaté entre le nombre de personnes handicapées rémunérées et l'obligation légale (loi du 11 février 2005).

Rendez-vous Place Vendôme

Un village est installé devant le ministère, au pied de la colonne Vendôme. Plus grand que les années précédentes, le village accueille associations et bénévoles dans une structure totale de 375 m².

Edition 2007 : des animations...

... sportives :

- **Démonstrations de sauts en trampoline** effectuées par des athlètes de l'équipe de France, dont Grégoire Pennes et Sébastien Martiny, champions de France de saut en trampoline. Exhibitions prévues à 10h00, 11h00, 12h00, 13h15, 14h45, 15h30, 17h00
- **Promenades en Harley Davidson**, y compris pour les personnes handicapées, dans les rues de Paris entre 11 heures et 19 heures. 70 motos environ sont mobilisées pour l'événement.
- **130 kms parcourus en roller (Fleury-les-Aubrais – Paris)** par **les patineurs du club Planet Rollers**, en collaboration avec l'association Orléans Rollers. Arrivée prévue vers 17h00 – 17h30.
- **les 24 heures non stop du karting à Wissous** : la célèbre course à laquelle participera **l'équipe des chauffeurs du Ministère**.

... culturelles :

- **3 Récitals de musique de chambre** par l'orchestre **Prélude de Paris** (10h30, 12h30 et 15h00).
- **1 Représentation de « Feu la mère de madame », pièce de Georges Feydeau**, pour toute la famille (vers 17h30).
- **Visites de la place Vendôme et des monuments** incontournables du quartier par des **guides agréés** (départ des visites toutes les heures à partir de 14h00).
- **3 concerts du groupe musical Batucada Mulekêú**, l'orchestre brésilien aux 100 tambours (vers 13h30, 16h00 et 18h30).
- **Information sur les maladies génétiques et démonstrations d'extraction d'ADN** de banane par des étudiants en génétique.
- **Emission en direct** depuis la place Vendôme de **la radio Vivre FM**, radio dédiée au monde du handicap. Recueil d'interviews et témoignages.

... magiques :

- **Les échassiers du Téléthon en habit de lumière** assureront la collecte des dons tout au long de la journée et feront ainsi "grimper l'espoir".
- **Rêve de gosse... le sculpteur sur ballons** réalisera différentes créations pour les enfants avec des ballons aux couleurs du Téléthon.

... solidaires :

- **L'association des Chiens Guides d'Aveugles d'Ile de France** permettra au public :
 - de tester, avec un bandeau, ses capacités d'adaptation sur un déplacement en « aveugle »,
 - d'assister à des exercices d'éducation de chiens guides d'aveugles,
 - de reconnaître différentes textures avec les mains.
- **Une personne non-voyante** proposera une démonstration d'écriture en braille en faisant la transcription du nom des personnes qui en feront la demande.
- **Des élèves sages femmes de l'hôpital Saint Antoine de Paris** proposeront :
 - des animations pour les enfants et les adultes,
 - des maquillages pour les enfants.
- Des **élèves kinésithérapeutes** proposeront des massages au public ainsi qu'aux patineurs à leur arrivée de la course.
- Le public pourra également se restaurer grâce aux tartes et pâtisseries proposées par le Centre d'Aide par le Travail "**Les Fourneaux de Marthe et Mathieu**", mais aussi avec une sélection de **desserts forains** (gaufres, barbes à papa...).

Le Ministère de la Justice, un ministère phare et précurseur dans le traitement du handicap en milieu professionnel

Quelques dates clés :

- 2000 : Arrivée de Martine Faucher à la DAGE (Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement) et création de la cellule handicap ; cette dernière prend vite de l'ampleur grâce à la construction des réseaux de correspondants dans les services administratifs avec les assistantes sociales, les médecins de prévention, les organisations syndicales... en mettant en œuvre en temps réel de nombreux aménagements de postes dans tous les tribunaux et les services déconcentrés.
- 2005, Création de la délégation ministérielle Handicap, rattachée au Secrétariat Général du ministère
- 11 février 2005 : promulgation de la loi sur l'égalité des droits, des chances, la participation et la citoyenneté qui impose dans son article 36 le versement d'une contribution aux employeurs publics qui ne respectent pas le quota de 6% de personnes handicapées.
- 25 octobre 2007 : signature d'une convention sous la forme d'un plan d'action triennal 2008 – 2010 lancé officiellement le 21 novembre par Madame Rachida Dati, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et Monsieur André Santini, Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction Publique.

Des actions tangibles

- Le recrutement des personnes handicapées
La délégation aux personnes handicapées du ministère incite les services à ne recruter que des personnes handicapées dont le CV est en adéquation avec le profil du poste vacant.
Seule la compétence professionnelle de la personne est mise en avant, tous les moyens possibles de compensation du handicap sont mis en œuvre.
- L'accessibilité à l'Intranet et à l'Internet
Depuis la fin de l'année 2004, tout l'Intranet est accessible aux handicapés visuels et moteurs, Internet le sera très prochainement.
- Des formations techniques et scientifiques (quelques exemples)

La politique du Handicap au ministère de la Justice passe par des formations aux contenus très variés avec des spécificités pour chaque public

- Tous les responsables hiérarchiques des bureaux des personnels ont été formés ainsi que les organisations syndicales.
- Les correspondants Handicap régionaux, des assistantes sociales, des directeurs de maisons d'arrêt, des chefs de services de la PJJ ont suivi une formation scientifique et technique dispensée par le professeur Dômont, de l'université de Paris V.
- Dans la formation des magistrats, est inclus un module d'information et de sensibilisation sur le handicap.

Le plan triennal, un nouveau défi pour l'avenir

Le Ministère de la Justice, grâce à ce plan d'action, lance une dynamique forte pour favoriser une formation ciblée évolutive de ses agents. Chaque année une enquête sera réalisée afin de connaître leur degré d'information pour mieux adapter les formations de l'année suivante et installer **une véritable culture du handicap**.

4 axes ont été définis :

- ➔ Changer les mentalités et les pratiques en préférant l'emploi à la contribution financière,
- ➔ Respecter le taux légal d'emploi des personnes handicapées fixé à 6% pour tous les employeurs publics,
- ➔ Développer l'expertise des médecins de prévention, des assistantes sociales, des représentants du personnel et des gestionnaires par des formations ciblées et approfondies,
- ➔ Intégrer le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées au coeur des stratégies de gestion des ressources humaines.

Le Téléthon

Depuis 2002, le ministère de la Justice s'implique directement dans un événement d'envergure nationale afin de susciter des dons reversés intégralement à l'AFM – Téléthon.

Chaque année, associations, agents du ministère, se mobilisent afin de sensibiliser le grand public aux problèmes auxquels sont confrontés les handicapés grâce à des animations ludiques place Vendôme.

En 2006, 10 000 Euros ont été reversés à l'AFM – Téléthon.